Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Épreuve intégrative - Gestion et protection de la nature

Session 2024 • Code sujet : **2024-BTS144-RPL-ME-RE-MA** • Durée : **180 minutes**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Étude de cas : le trail du « Grand Duc » dans le massif de la Chartreuse (3 questions) **Page 3**

2. Analyse de la démarche proposée en réponse à la commande (2 questions) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btsagpn.fr/assets/annales/btsa-gpn/E7 - Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature/2024/BTSA GPN - E7 - Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature - Session 2024 - 1-Sujet.pdf

1. Étude de cas : le trail du « Grand Duc » dans le massif de la Chartreuse

Le PNR de Chartreuse prépare une nouvelle édition du trail du Grand Duc dont le tracé doit traverser la Réserve naturelle nationale des Hauts-de-Chartreuse. Le candidat doit proposer une stratégie pour réduire les impacts de l'événement et en faire un levier de développement durable des loisirs et sports de nature.

Partie 1

Question 1. À partir de l'analyse des documents, présenter les différents éléments du contexte et dégager des enjeux, en les justifiant.

Depuis 1995, le PNR soutient le Grand Duc, dont le parcours change chaque année. Le trail se développe fortement et attire plus de 1 000 coureurs, tandis que la Station de Trail accueille 15 000 pratiquants par an en Chartreuse. Le nouveau tracé doit traverser la Réserve des Hauts-de-Chartreuse, riche en milieux et espèces patrimoniaux.

Contexte	Enjeux justifiés
Manifestation fédératrice, villages, bénévoles et partenaires locaux	Retombées touristiques et économiques, cohésion et image du territoire.
Réserve de 4 450 ha, habitats fragiles, faune et flore remarquables	Limiter dérangement, piétinement, érosion, sentes et déchets.
Pastoralisme et usages multiples, PNR chargé de la concertation	Prévenir les conflits et concilier activités, protection et économie locale.

L'enjeu central est de rendre l'événement compatible avec la conservation et un tourisme durable.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Concilier protection de la Réserve, organisation du trail et retombées durables pour les villages, par la concertation entre usagers et partenaires.

Question 2. Formuler une problématique qui semble prioritaire et cohérente avec les enjeux, en la justifiant, puis décliner les objectifs permettant d'y répondre.

Problématique : comment organiser un trail attractif traversant les Hauts-de-Chartreuse sans dégrader les habitats et les espèces, tout en renforçant les bénéfices durables pour le territoire ?

La fréquentation peut déranger la faune, piétiner des milieux fragiles et accentuer l'érosion. Mais l'événement contribue aussi à l'activité locale, à la découverte du massif et à sa notoriété.

Les objectifs sont de :

- diagnostiquer les enjeux écologiques, les usages et les périodes sensibles ;
- choisir avec les acteurs un tracé et une jauge adaptés, puis réunir les autorisations nécessaires ;
- réduire les impacts sur les sites, les déchets et les déplacements ;

- sensibiliser participants et bénévoles, soutenir les acteurs locaux et mesurer les effets pour améliorer les éditions suivantes.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Organiser un trail concerté et attractif, compatible avec la conservation des milieux et générateur de retombées locales durables.

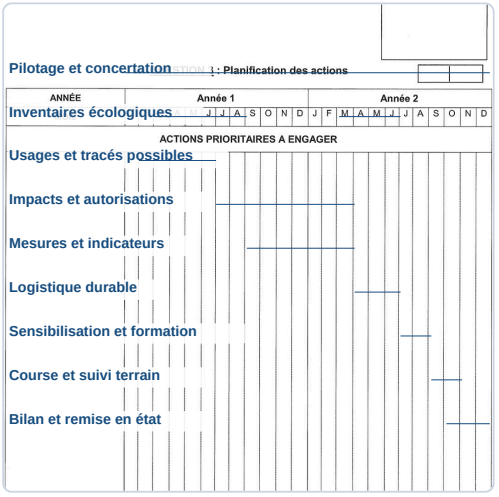
Question 3. Exposer les étapes de la démarche à mettre en œuvre pour répondre à la commande. Planifier sur deux années, dans l'annexe, les actions qui semblent prioritaires à engager. L'annexe complétée et numérotée est à rendre avec la copie.

La démarche associe diagnostic, concertation, choix des mesures, mise en œuvre et évaluation. Les périodes d'inventaire et la date de la course doivent être adaptées aux enjeux écologiques et au calendrier réel de l'événement.

1. Créer un comité de pilotage avec le PNR, l'organisateur, le gestionnaire de la Réserve, les communes, les agriculteurs et les professionnels.
2. Inventorier habitats, espèces, périodes sensibles, sentiers et usages ; comparer les tracés possibles.
3. Évaluer les impacts, choisir le parcours et les mesures d'évitement et de réduction, définir les indicateurs et obtenir les autorisations.
4. Préparer les transports, ravitaillements, déchets, signalétique et sensibilisation ; former les bénévoles.
5. Encadrer la course, suivre les sites, remettre en état et partager un bilan pour adapter la suite.

Dans l'annexe, la course est placée en fin de deuxième année comme repère de planification, à déplacer selon sa date réelle et les contraintes écologiques.

Annexe question 3 complétée : planification des actions



> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Année 1 : diagnostic, concertation et choix des mesures. Année 2 : autorisations, préparation, course, suivi et bilan.

2. Analyse de la démarche proposée en réponse à la commande

Le candidat prend du recul sur la stratégie proposée pour encadrer le trail du Grand Duc et limiter ses impacts. En s'aidant de son expérience, il examine sa faisabilité, les données et investigations complémentaires à prévoir, puis en discute les apports et les limites.

Partie 2

Question 4. En vous aidant de votre expérience, préciser les conditions de faisabilité de la démarche proposée, formuler des hypothèses concernant d'éventuelles données complémentaires à acquérir et proposer des investigations supplémentaires.

La démarche est faisable si le PNR, gestionnaire de la réserve, coordonne organisateurs, communes, services de l'État, agriculteurs, associations et professionnels du tourisme. Il faut anticiper les autorisations applicables à la réserve et aux sites concernés, disposer d'un budget et de bénévoles formés, puis retenir un parcours compatible avec les enjeux écologiques et pastoraux.

À compléter : cartographie des habitats et espèces sensibles, périodes de reproduction, fréquentation, état des sentiers, incidents, mobilités et retombées locales. Des inventaires ciblés, un diagnostic du tracé et une consultation des usagers permettraient de fixer des indicateurs, puis de comparer les impacts avant et après la course.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Concertation pilotée par le PNR, autorisations, moyens adaptés, diagnostic écologique et des usages, puis suivi des impacts et des retombées locales.

Question 5. Discuter les apports et les limites de ce type de stratégie. Développer votre argumentation.

Cette stratégie peut protéger les secteurs fragiles en adaptant le tracé et la période, en canalisant les coureurs sur les sentiers et en agissant sur les déchets et les déplacements. La concertation limite les conflits d'usage. Les animations, les produits locaux et les professionnels peuvent bénéficier des retombées et faire découvrir le territoire. La charte écoresponsable fournit un cadre d'engagement et d'évaluation.

Mais l'événement peut aussi accroître la fréquentation au-delà du jour de course. Dérangement de la faune, piétinement, érosion et déchets demeurent possibles, et leurs effets sont difficiles à mesurer. Une charte volontaire ne garantit pas l'application des engagements ; les retombées peuvent aussi être inégalement réparties. Le suivi doit donc conduire à corriger, réduire ou déplacer l'événement si nécessaire.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un levier de protection, de sensibilisation et de retombées locales, sous réserve d'un suivi effectif et d'une adaptation aux impacts observés.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2024)

Bilan de l'épreuve : Épreuve intégrative E7-2 du BTSA, option Gestion et protection de la nature, session de remplacement 2024, code 2024-BTS144-RPL-ME-RE-MA, durée 180 minutes, coefficient non indiqué. Le cas du trail du Grand Duc en Chartreuse porte sur la préservation de la Réserve naturelle nationale, la concertation des acteurs et le tourisme durable. Le candidat construit et planifie une démarche sur deux ans, puis en analyse la faisabilité, les apports et les limites.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une démarche de projet relie diagnostic, enjeux, problématique, objectifs, actions, calendrier et évaluation.
- La concertation entre organisateurs, gestionnaires, collectivités et usagers contribue à prévenir les conflits d'usage.
- La fréquentation peut déranger la faune, piétiner les milieux fragiles, éroder les sentiers et dégrader le couvert végétal.
- La charte écoresponsable couvre notamment mobilité, déchets, biodiversité, ressources, inclusion et sensibilisation.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifier les enjeux en reliant les caractéristiques du territoire aux données précises des documents.
- Formuler une problématique prioritaire et des objectifs cohérents avec la commande professionnelle.
- Planifier des actions prioritaires sur les deux années et rendre l'annexe complétée et numérotée.
- Analyser la faisabilité, les besoins d'investigation, les bénéfices et les limites de façon argumentée.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire une démarche cohérente à partir du diagnostic ?

Reliez les constats des documents aux enjeux, puis formulez une problématique prioritaire. Déclinez-la en objectifs et en actions réalisables, en indiquant les partenaires concernés, le calendrier et les modalités de suivi.

Q : Quels impacts du trail faut-il prendre en compte dans la réserve ?

Considérez le dérangement de la faune en période sensible, le piétinement des zones fragiles, l'érosion des chemins et la multiplication des sentes. Les risques dépendent des habitats, des espèces présentes et de l'intensité de la fréquentation.

Q : Comment sont répartis les points et quelle est la durée de l'épreuve ?

L'épreuve dure 180 minutes. La partie 1 vaut 12 points, répartis à raison de 4 points pour chacune des questions 1 à 3. La partie 2 vaut 8 points, avec 4 points pour chacune des questions 4 et 5.

Q : Que doit montrer une bonne réponse pour répondre aux attentes du jury ?

Appuyez vos propositions sur les documents et justifiez leur adaptation au territoire. Le sujet évalue une démarche structurée, une planification cohérente et une argumentation équilibrée sur les conditions de mise en œuvre, les apports et les limites.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsagpn.fr/assets/annales/btsa-gpn/E7 - Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature/2024/BTSA GPN - E7 - Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature - Session 2024 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTSA Gestion et Protection de la Nature : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.